Uwewer

Règlement du concours ERP Manager

Saison 1 · 2027 · Côte d'Ivoire

> Version du 17 novembre 2026.

Article 1 · Organisateur

Le concours ERP Manager (le « Concours ») est organisé par Gbaley Achille Koukou, entrepreneur individuel établi à Malte, 52 Triq tal-Labour, Naxxar, numéro de TVA MT32284122, exploitant la marque Uwewer (uwewer.com), ci-après « l'Organisateur ».

Les stages prévus à l'article 8 sont proposés par TGMASTER HOLDING, SASU immatriculée en France, dont le siège est à Puteaux, ci-après « la Structure d'accueil ». Le Concours est organisé en partenariat avec TgMaster University.

Oracle et Oracle Fusion sont des marques d'Oracle Corporation. Uwewer n'est ni affilié à Oracle, ni approuvé par Oracle. Le Concours n'est ni organisé, ni parrainé, ni approuvé par Oracle Corporation.

Article 2 · Objet

Le Concours évalue, par un test en ligne, les connaissances des participants en finance et comptabilité, en achats, en informatique décisionnelle (Business Intelligence) et en culture générale des ERP et d'Oracle Fusion Cloud ERP. Il a pour but de repérer des profils capables de devenir utilisateurs avancés ou consultants sur Oracle Fusion, et de les accompagner vers un stage ou un emploi.

Article 3 · Conditions de participation

Le Concours est ouvert à toute personne physique majeure, résidant en Côte d'Ivoire, qui remplit l'une des conditions suivantes à la date de son inscription :

- être inscrite dans un établissement d'enseignement supérieur, en deuxième année après le baccalauréat (Bac+2) ou au-delà ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 ou supérieur (jeune diplômé ou demandeur d'emploi).

L'Organisateur peut demander à tout moment un justificatif (certificat de scolarité, copie du diplôme, pièce d'identité). L'absence de justificatif dans le délai indiqué entraîne l'exclusion du participant.

Ne peuvent pas participer : les salariés et collaborateurs de l'Organisateur, de la Structure d'accueil et de TgMaster University ayant participé à la préparation du Concours, ainsi que les membres de leur foyer.

Chaque personne ne peut s'inscrire qu'une seule fois. Lors de l'inscription, le participant choisit son parcours : **Finance**, **Achats** ou **Business Intelligence**. Le parcours Business Intelligence s'adresse en priorité aux profils informatiques (développement, réseaux, systèmes d'information). Ce choix est définitif.

Il choisit également son mode de passage : **en ligne**, sur ordinateur, tablette ou smartphone (mode recommandé par l'Organisateur), ou **en présentiel, sur papier**, dans un centre partenaire. Les places en présentiel sont peu nombreuses et réservées aux participants qui n'ont pas la possibilité de composer en ligne. Elles sont attribuées selon la règle du premier arrivé, premier servi, dans l'ordre des inscriptions (article 6).

Article 4 · Inscription

L'inscription se fait uniquement en ligne, sur la page uwewer.com/concours-erp-manager, du 11 novembre 2026 au 31 janvier 2027 à 23 h 59 (heure d'Abidjan). L'Organisateur peut prolonger cette période ; la nouvelle date est alors publiée sur la même page.

Le participant fournit des informations exactes et complètes. Une inscription incomplète, inexacte ou frauduleuse peut être annulée à tout moment, sans remboursement.

L'inscription est définitive après le paiement des frais d'inscription, ou après la validation d'une prise en charge par l'établissement du participant (article 5). Un e-mail de confirmation est alors envoyé.

Article 5 · Frais d'inscription

Les frais d'inscription s'élèvent à **25 000 F CFA** par participant, toutes taxes comprises. Ils couvrent les coûts de la plateforme d'évaluation, de la correction et de l'organisation du Concours.

Un établissement d'enseignement peut prendre en charge les frais de ses étudiants, à partir de 10 étudiants. Il verse, au plus tard le 18 décembre 2026, un acompte correspondant à 10 inscriptions, soit 250 000 F CFA. Après la clôture des inscriptions, le solde est facturé selon le nombre d'étudiants de l'établissement ayant confirmé leur inscription, déduction faite de l'acompte ; il est payable au plus tard le 12 février 2027. L'acompte reste acquis à l'Organisateur si moins de 10 étudiants de l'établissement confirment leur inscription. Le participant concerné confirme lui-même son inscription, avec le code ou le lien personnel qui lui est remis.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf annulation du Concours par l'Organisateur. Ils ne sont pas remboursés en cas d'absence au test, d'abandon, d'exclusion ou de non-obtention d'une dotation.

Article 6 · Épreuve

Le test a lieu le **samedi 20 février 2027, de 11 h à 12 h (GMT, heure d'Abidjan)**, pour tous les participants. De 10 h 30 à 11 h, les participants se connectent à la plateforme ou s'installent en salle et lisent les consignes. Le test existe selon deux modes, avec les mêmes questions :

- **en ligne** (mode recommandé) : le participant compose seul, sur ordinateur, tablette ou smartphone, avec sa propre connexion internet. Ses accès et les instructions lui sont envoyés par e-mail la veille du test ;
- **sur papier** : le participant compose en présentiel à TgMaster University (Abidjan), qui dispose de 100 places, ou dans un autre centre partenaire éventuellement annoncé sur la page du Concours. Il reçoit un cahier de test et une grille de réponses standardisée ; il est interdit d'écrire dans le cahier et de l'emporter. Les places sont limitées et attribuées selon la règle du premier arrivé, premier servi, dans l'ordre des inscriptions ; un participant qui n'obtient pas de place compose en ligne. L'accueil en salle commence à 10 h 30.

Selon le nombre d'inscrits, l'Organisateur peut ouvrir des sessions supplémentaires pour éviter de saturer la plateforme. Chaque participant est alors convoqué à une session précise, qui lui est indiquée par e-mail.

Le test comporte des questions à choix multiples et, le cas échéant, des questions courtes. Il existe en trois parcours, chacun avec sa propre pondération :

- **parcours Finance** : finance et comptabilité 60 %, achats 20 %, culture générale des ERP et d'Oracle Fusion Cloud ERP 20 % ;
- **parcours Achats** : achats 60 %, finance et comptabilité 20 %, culture générale des ERP et d'Oracle Fusion Cloud ERP 20 % ;
- **parcours Business Intelligence** : Business Intelligence (OTBI et BI Publisher) 60 %, culture générale des ERP et d'Oracle Fusion Cloud ERP 20 %, notions de base en finance et comptabilité 10 % et en achats 10 %.

Le test dure **1 heure, sans interruption** : il commence à 11 h et se termine à 12 h pour tous, en ligne comme sur papier. Le participant s'organise pour être prêt avant 11 h. En cas de retard, le chronomètre déjà en cours continue : le participant ne dispose que du temps restant jusqu'à 12 h. Sur papier, aucun retardataire n'est admis après 11 h 30. Le programme détaillé des connaissances évaluées, la pondération et les ressources de préparation figurent en annexe du présent règlement et sur la page du Concours.

Test en ligne : pendant le test, il est interdit de quitter la fenêtre du test ou de changer d'écran. Tout changement d'écran met fin à la session : les réponses déjà données sont enregistrées et notées, et le participant ne peut plus reprendre le test.

Le test est individuel. Toute aide extérieure, échange de réponses, diffusion des questions ou utilisation d'un outil d'intelligence artificielle pendant le test est interdit. Une calculatrice simple, non programmable et non connectée, est autorisée ; elle n'est pas nécessaire. En ligne, l'usage de l'application calculatrice de l'appareil sur lequel le participant compose compte comme un changement d'écran. L'Organisateur peut mettre en place des mesures de contrôle (limite de temps, ordre aléatoire des questions, vérification d'identité).

Test sur papier : le test est surveillé ; les surveillants peuvent exclure un participant qui fraude. Les grilles de réponses sont corrigées par lecture automatique.

Le participant qui compose en ligne est responsable de son matériel et de sa connexion. Une interruption due à son équipement ne donne droit à aucune nouvelle tentative, sauf décision de l'Organisateur en cas de panne générale de la plateforme.

Article 7 · Correction et classement

Les réponses sont corrigées automatiquement. Chaque bonne réponse rapporte des points ; une mauvaise réponse ou une absence de réponse ne retire aucun point. Chaque participant reçoit son score global, son score par domaine et un corrigé détaillé.

Trois classements distincts sont établis automatiquement, un par parcours, selon le score global, quel que soit le mode de passage. En cas d'égalité, les participants sont départagés par la durée de composition la plus courte, puis par le score obtenu en culture générale des ERP et d'Oracle Fusion, puis par le score obtenu dans le ou les autres domaines, puis, en dernier recours, par tirage au sort. La durée de composition est mesurée automatiquement pour le test en ligne. Pour le test sur papier, le surveillant note sur la copie l'heure de remise de tout participant qui termine avant la fin ; à défaut, la durée retenue est la durée complète de l'épreuve.

L'Organisateur vérifie l'absence de fraude, puis publie le classement final au plus tard 5 jours après la dernière session du test. Le classement ainsi publié est définitif.

Seuls les prénoms, l'initiale du nom et l'établissement des lauréats sont publiés, sauf accord écrit du lauréat pour une publication plus complète.

Article 8 · Dotations

Pour 100 lauréats : les 33 premiers de chaque parcours et le meilleur 34e

Les 33 premiers de chaque parcours (99 lauréats) sont complétés par le meilleur 34e : parmi les trois participants classés 34e de leur parcours, celui qui a obtenu le meilleur score global, exprimé en pourcentage de bonnes réponses. En cas d'égalité, les critères de départage de l'article 7 s'appliquent. Les 100 lauréats reçoivent :

- Un accès gratuit de 3 mois à la formation e-learning Uwewer sur Oracle Fusion, avec le simulateur Uwewer, à activer au plus tard le 31 décembre 2027.
- Un accompagnement pour la rédaction du CV et la préparation des entretiens, en séances collectives en visio, par groupes de 20 participants au maximum.
- La transmission de leur CV, avec leur accord, à des cabinets et entreprises qui recrutent des profils Oracle Fusion en France, en Belgique, en Suisse et au Luxembourg.

La transmission du CV ne constitue en aucun cas une promesse d'embauche, de stage ou d'entretien.

Pour 10 lauréats : les 3 premiers de chaque parcours et le meilleur 4e, un stage en France

Les 3 premiers lauréats de chaque parcours, ainsi que le meilleur 4e des trois parcours, désigné selon la même règle que le meilleur 34e, qui remplissent les conditions ci-dessous se voient proposer un stage rémunéré de 3 mois au sein de la Structure d'accueil, à Puteaux (France) :

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur pendant toute la durée du stage, cet établissement acceptant de signer la convention de stage ;
- obtenir le visa et les autorisations nécessaires au séjour en France ;
- accepter la période de stage proposée.

Le stage fait l'objet d'une convention entre le stagiaire, son établissement et la Structure d'accueil, qui adresse la convention au lauréat. Il donne lieu à la gratification minimale prévue par le droit français. Les frais de voyage, d'hébergement, de visa et de vie sont à la charge du lauréat.

Les démarches de visa reviennent au lauréat : il lui appartient de s'informer sur les conditions du visa de stage et de les remplir, notamment le statut d'étudiant. MaxiVisa, partenaire de l'Organisateur, l'aide dans ses démarches administratives et dans sa recherche de logement, sans garantie de résultat. Un refus de visa n'engage pas la responsabilité de l'Organisateur ni de la Structure d'accueil.

Les stages, d'une durée de 3 mois, débutent à partir de mai 2027. Leurs dates sont fixées avec chaque lauréat en fonction de l'obtention de son visa, de son calendrier d'études et du nombre de stagiaires que la Structure d'accueil peut légalement accueillir en même temps. Les périodes sont proposées dans l'ordre du classement. En cas de refus de visa, le lauréat peut déposer une nouvelle demande pour une période ultérieure. Le stage doit débuter au plus tard le 31 décembre 2028 ; au-delà, il est proposé au participant suivant du classement, selon les règles du présent article.

Si l'un de ces lauréats ne remplit pas les conditions, refuse le stage ou n'obtient pas son visa, il conserve les dotations prévues pour les 100 lauréats. Le stage est alors proposé au participant suivant du classement du même parcours qui remplit les conditions. Le stage du meilleur 4e est proposé, selon la même règle, au meilleur des participants suivants des trois parcours qui remplit les conditions.

Pour tous les participants

- Le score global, le score par domaine et le corrigé détaillé mentionnés à l'article 7.

Les dotations sont nominatives. Elles ne peuvent être ni cédées, ni échangées, ni converties en argent. L'Organisateur peut remplacer une dotation par une dotation de valeur équivalente si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Article 9 · Exclusion et fraude

L'Organisateur peut exclure à tout moment, sans remboursement, un participant qui ne respecte pas le présent règlement, fournit de fausses informations ou fraude lors du test. Une fraude constatée après la publication des résultats entraîne la perte des dotations.

Article 10 · Modification, report ou annulation

L'Organisateur peut modifier, reporter ou annuler le Concours si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent (panne technique majeure, force majeure, nombre de participants insuffisant). Les participants en sont informés par e-mail et sur la page du Concours. En cas d'annulation, les frais d'inscription sont remboursés.

Article 11 · Responsabilité

L'Organisateur met en œuvre les moyens raisonnables pour assurer le bon déroulement du test. Il ne peut pas être tenu responsable des problèmes de connexion, de matériel ou de réseau propres au participant, ni des décisions des autorités consulaires concernant les visas.

Article 12 · Données personnelles

Les données collectées lors de l'inscription (identité, coordonnées, études, résultats) sont traitées par l'Organisateur pour gérer le Concours, communiquer avec les participants, établir le classement et attribuer les dotations.

Le CV d'un participant n'est transmis à des recruteurs qu'avec son accord exprès. Les établissements qui prennent en charge les frais de leurs étudiants reçoivent, dans les 15 jours qui suivent le test, un bilan des résultats de leurs étudiants ; les participants en sont informés à l'inscription.

Les données sont conservées 12 mois après la fin du Concours, puis supprimées ou anonymisées. Chaque participant peut demander l'accès, la rectification ou la suppression de ses données, ou s'opposer à leur traitement, en écrivant à achille.koukou@uwewer.com.

Article 13 · Propriété intellectuelle

Les questions du test, les corrigés et les contenus de formation restent la propriété de l'Organisateur. Leur reproduction ou leur diffusion, totale ou partielle, est interdite.

Article 14 · Acceptation du règlement

L'inscription au Concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement. Le règlement est consultable gratuitement sur uwewer.com/concours-erp-manager. Toute modification y est publiée.

Article 15 · Droit applicable et litiges

Le présent règlement est soumis au droit ivoirien. En cas de difficulté, les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, le litige est porté devant les tribunaux compétents d'Abidjan.

Contact

Achille Koukou, Uwewer · achille.koukou@uwewer.com · +225 01 52 19 19 92 · uwewer.com

Annexe · Programme des épreuves

Format du test : 60 questions en 60 minutes, sans interruption, dans le parcours choisi à l'inscription (Finance, Achats ou Business Intelligence). Pas de point négatif : une mauvaise réponse ne retire aucun point. La calculatrice n'est pas nécessaire ; une calculatrice simple, non programmable et non connectée, est autorisée. Questions en français ; les termes et libellés d'Oracle Fusion restent en anglais, comme dans l'application.

Pondération · parcours Finance : finance et comptabilité 60 %, achats 20 %, culture ERP et Oracle Fusion 20 % · parcours Achats : achats 60 %, finance et comptabilité 20 %, culture ERP et Oracle Fusion 20 % · parcours Business Intelligence : Business Intelligence 60 %, culture ERP et Oracle Fusion 20 %, finance et comptabilité 10 %, achats 10 %. Dans les domaines qui ne sont pas sa spécialité, le candidat est interrogé sur les notions de base.

1. Finance et comptabilité (60 % parcours Finance · 20 % parcours Achats · 10 % parcours Business Intelligence)

- Principes de la comptabilité générale : partie double, débit et crédit, plan de comptes (référentiel SYSCOHADA révisé ; les questions portent sur des principes communs, sans numéros de comptes propres à un pays).
- Écritures courantes : achats, ventes, paie, banque.
- La TVA : TVA déductible, TVA collectée, TVA à payer.
- Immobilisations et amortissements.
- Charges à payer, produits constatés d'avance et clôture mensuelle.
- Rapprochement bancaire.
- Lecture du bilan et du compte de résultat.

2. Achats (60 % parcours Achats · 20 % parcours Finance · 10 % parcours Business Intelligence)

- Le cycle de l'achat au paiement (Procure-to-Pay) : demande d'achat, commande, réception, facture, paiement.
- La fiche fournisseur et ses contrôles.
- Le rapprochement de la facture avec la commande et la réception.
- Les avoirs fournisseurs.
- Approbations et séparation des tâches.

3. Culture ERP et Oracle Fusion (20 % dans les trois parcours)

- Ce qu'est un ERP et ses grands processus : Record-to-Report, Procure-to-Pay, Order-to-Cash.
- Le cloud et le modèle SaaS ; les mises à jour trimestrielles d'Oracle Fusion.
- Les grands modules d'Oracle Fusion Cloud ERP : General Ledger, Payables, Receivables, Fixed Assets (Assets), Cash Management, Procurement.
- Notions de base : entité légale (legal entity), ledger, business unit, combinaison de comptes (account combination).
- Les métiers d'un projet ERP : utilisateur clé, consultant fonctionnel, chef de projet.

4. Business Intelligence (60 % parcours Business Intelligence)

- Bases de données relationnelles et SQL : tables, clés, jointures, filtres, regroupements et agrégats (SELECT, FROM, WHERE, JOIN, GROUP BY, ORDER BY).
- Le modèle de données d'Oracle Fusion : tables et vues des modules financiers et achats (en-têtes et lignes d'écritures, de factures, de commandes), référentiels (fournisseurs, plan de comptes).
- OTBI (Oracle Transactional Business Intelligence) : subject areas, attributs et mesures, filtres, prompts, analyses et tableaux de bord.
- BI Publisher (Oracle Analytics Publisher) : data model (requête SQL, paramètres, listes de valeurs), modèles de mise en page (RTF, Excel), formats de sortie, planification des rapports.

- Choisir entre OTBI et BI Publisher selon le besoin ; sécurité des données dans les rapports.
- Hors programme : migration de données (FBDI) et Oracle Integration Cloud.

5. Ressources pour se préparer

Les questions peuvent porter sur les notions présentées dans les ressources ci-dessous. Elles sont gratuites et accessibles en ligne.

Uwewer

- Module gratuit « Premiers pas sur Oracle Fusion » : uwewer.com

Documentation officielle d'Oracle, version 26D (en anglais)

- Bibliothèque Oracle Financials 26D : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/books.html
- Understanding Enterprise Structures : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/applications-common/26d/faesc/index.html
- Using General Ledger : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/faugl/index.html
- Using Payables Invoice to Pay : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/fappp/index.html
- Using Assets : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/faalm/index.html
- Using Receivables Credit to Cash (dont Cash Management) : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/faofc/index.html
- Bibliothèque Oracle Procurement 26D (guide « Using Procurement ») : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/procurement/26d/books.html
- Creating and Administering Analytics and Reports for Financials (OTBI et BI Publisher) : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/occar/index.html
- Tables and Views for Financials : https://docs.oracle.com/en/cloud/saas/financials/26d/oedmf/index.html

Ces documents sont publiés par Oracle Corporation. Uwewer n'en est pas l'auteur et ne peut garantir leur disponibilité. Les candidats n'ont pas à les lire en entier : les chapitres d'introduction et les notions listées ci-dessus suffisent.